

DECLARATION DE NON-CONDAMNATION

Souscrite en application de l'arrêté du 14 janvier 2009

Je soussigné(e)

NOM

PRENOM

Né(e) le

Demeurant à

.....

Fils-fille de(*)
(nom du père)

et de
(nom de jeune fille de la mère)

déclare, conformément aux dispositions de l'article A123-51 du Code de commerce créée par l'arrêté du 14 janvier 2009, n'avoir été l'objet d'aucune condamnation pénale, ni de sanction civile ou administrative de nature à m'interdire de gérer, administrer ou diriger une personne morale ou de nature à m'interdire d'exercer une activité commerciale.

Fait à

le

Signature

Rappel de l'article L 123.5 du Code de commerce réprimant certaines infractions en matière de Registre du Commerce :

« Quiconque donne, de mauvaise foi, des indications inexactes ou incomplètes en vue d'une immatriculation, d'une radiation ou d'une mention complémentaire ou rectificative au Registre de Commerce, est puni d'une amende de 4.500 € et d'un emprisonnement de six mois, ou de l'une de ces deux peines seulement. »

* Rayer la mention inutile